

La recherche suisse romande en éducation et en formation (2007-2009)

Elisabetta Pagnossin



La recherche suisse romande en éducation et en formation (2007-2009)

Elisabetta Pagnossin

IRDP
Faubourg de l'Hôpital 43
Case postale 556
CH-2002 Neuchâtel

Tél. ++41 (0) 32 889 86 18
Fax ++41 (0) 32 889 69 71

E-mail documentation@irdp.ch
<http://www.irdp.ch>

Fiche bibliographique

Pagnossin, Elisabetta. – La recherche suisse romande en éducation et en formation (2007-2009) / Elisabetta Pagnossin. - Neuchâtel : Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDp), 2010. - 38 p. ; 30 cm. - (10.4). - Bibliogr. p. 30-32

CHF 10.--

Euro 7.--

Mots-clés: Recherche en éducation, Suisse romande, Projet de recherche, Centre de recherche, Organisation de la recherche, Financement, Analyse comparative, Historique, Enseignement obligatoire, Formation des enseignants, Education des adultes, Formation continue, Coopération

Le masculin est utilisé dans le sens universel. La version abrégée de ce texte, constituée de très nombreux extraits, figure dans les Actes du congrès de l'AREF (Actualité de la recherche en éducation et en formation) à l'université de Genève, les 13-16 septembre 2010.

Cette publication est également disponible sur le site IRDP:

<http://www.irdp.ch/>

La reproduction totale ou partielle des publications de l'IRDp est en principe autorisée, à condition que leur(s) auteur(s) en ai(en)t été informé(s) au préalable et que les références soient mentionnées.

RÉSUMÉ

Quels sont actuellement les intérêts scientifiques des chercheurs en éducation et en formation ? L'inventaire des projets de recherche en éducation et en formation réalisés en Suisse romande entre 2007 et 2009 permet de donner quelques réponses. La collecte des informations a été effectuée par la consultation systématique des bases de données existantes et de sources documentaires complémentaires. La possibilité de retracer les tendances principales des thématiques et des degrés d'enseignement analysés dans les recherches en éducation et en formation dans une optique comparative permet de disposer d'un panorama plus complet de la recherche romande et de repérer les constantes et les changements qui se sont produits dans le temps. L'organisation institutionnelle et les structures de soutien financier à la recherche influencent parfois le choix du domaine et de certaines caractéristiques d'un projet. Cette dimension explicative n'est pas négligée dans cette étude.

TABLE DES MATIÈRES

Panorama de la littérature	7
Vers la construction d'une cartographie	11
Sources de financement	13
Institutions de recherche	15
Thématiques des projets de recherche.....	17
État d'avancement des projets de recherche	21
Thématiques des projets et lieux de recherche.....	22
Population étudiée dans les projets de recherche	23
Degrés d'enseignement concernés par les projets de recherche	25
Niveaux des collaborations	27
Analyse des évolutions et remarques conclusives	29
ANNEXES	
Le système d'enseignement en Suisse (simplifié).....	36
Liste des abréviations	37
Adaptation des classifications des thématiques	38
Adaptation des classifications des degrés d'enseignement.....	39
Classification de la population étudiée (Pagnossin 2010)	40

Panorama de la littérature

L'évolution des institutions et celle des thématiques des projets de recherche en éducation et en formation en Suisse peut être retracée sur plusieurs décennies. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous présentons en guise de repères le rappel de quelques études.

En 1988, la Société suisse de recherche en éducation (SSRE) consacre un numéro spécial de la revue *Éducation et recherche* au « Plan de développement pour la recherche éducationnelle en Suisse ». Quelques années plus tard, en 1993, E. Poglia rédige le rapport *Sciences de l'éducation – pédagogie : formation et recherche*, sous le mandat du Conseil Suisse de la Science (CSS).

Les études pionnières de la Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation (CORECHED) portent sur les *Lignes directrices pour le développement de la recherche suisse en éducation du 2 décembre 1994* (1995) et sur le *Premier rapport sur l'état, le développement et les tendances de la recherche éducationnelle suisse et sur les relations de cette dernière avec la politique, l'administration et la pratique de l'éducation* (1996). Elles sont suivies, en 1996, par le travail du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), *Qu'est-ce que la recherche en éducation ? : histoire, identité et perspectives. 25 ans du CSRE*.

Les travaux d'A. Gretler, fondateur et directeur pendant de très nombreuses années (1971-1999) du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), ressortent parfois explicitement sous sa plume, comme sa contribution au chapitre dédié à la Suisse, dans *La recherche et le développement en matière d'enseignement* édité par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). De même, par exemple, dans un article « *Die Schweizerische Bildungsforschung der Nachkriegszeit im Spiegel ihrer Institutionen und ihrer Themen – von der Geschichte zu aktuellen Fragestellungen* » paru dans la *Revue suisse des sciences de l'éducation* en 2000.

Le rapport de R. Hofstetter et B. Schneuwly, *Les sciences de l'éducation en Suisse : analyse de l'évolution d'une discipline et définition de perspectives*¹, en 2001, marque une étape importante dans l'analyse de l'évolution de la discipline notamment par rapport à la recherche.

Parallèlement, le Conseil de la recherche en éducation (CRE), organe de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), produit un premier rapport *Les recherches en éducation en Suisse romande et au Tessin en 1998/1999. État de situation, analyse et priorité* (publié en 1999), axé sur les thématiques des projets de recherche. Cet écrit a été complété par *Le premier rapport quadriennal sur le développement des institutions et des organisations de recherche en Suisse romande et au Tessin. Période 1997 – 2000*, rédigé en 2000 par J. Weiss, à l'époque directeur de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP). Ce travail met davantage l'accent sur les aspects structurels et organisationnels de la recherche en éducation en Suisse romande. Dans le sillage de ces études se situe la publication, en 2002, d'E. Pagnossin, *Inventaire critique de la recherche en éducation en Suisse romande et au Tessin (2000-2002)*. Elle analyse aussi bien les thématiques des projets de recherche, les lieux où ces recherches se sont déroulées que

1 Mandaté par le Conseil suisse de la science et de la technologie (CSST), anciennement Conseil suisse de la science, avec le soutien de la Conférence suisse de coordination de la recherche en éducation (CORECHED), le rapport est publié par le Centre d'études de la science et de la technologie (CEST).

les diverses formes de valorisation des résultats, dans un cadre temporel et géographique délimité. La présente étude s'insère dans sa continuité.

Dans le cadre d'un examen comparatif international sur l'état de la recherche en éducation mené par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), la Suisse a demandé une expertise. Voici les objectifs déclarés par ces études : « Les travaux de l'OCDE/CERI visent à déterminer dans quelle mesure le système de R-D en éducation d'un pays contribue véritablement à la création, au développement et à la diffusion d'une base de connaissances utiles pour les professionnels de terrain et pour les dirigeants. Le présent examen... met l'accent sur l'évaluation de la contribution de la R-D en éducation à la base des connaissances dans ce domaine au sein de la nouvelle société du savoir, afin d'améliorer l'élaboration des politiques ainsi que les pratiques éducatives ». Les résultats de l'expertise pour la Suisse sont contenus dans le rapport rédigé la même année sous l'égide du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) de l'OCDE, *Système de recherche et développement en éducation de la Suisse. Examen de l'OCDE*.²

Un certain nombre d'autres publications qui traitent d'aspects plus limités et spécifiques de l'activité de recherche méritent d'être mentionnées. Au sujet des dépenses consacrées à la recherche en éducation, signalons le travail de pionnier de S. Hanhart, en collaboration avec M.-A. Broyon et S. Perez (2001), sur *Les dépenses pour la recherche en éducation en Suisse*, étude mandatée par la Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation.

Dans l'optique d'une analyse des lieux de recherche, un premier inventaire des institutions de recherche en Suisse est fourni par le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), *Institutions suisses de recherche en éducation et de développement scolaire : inventaire 1996*. Auparavant, R. Hutin et J. Weiss (1994) avaient publié *Chercher ensemble : 20 ans de recherches coordonnées au service de l'école*, pour marquer le rôle de la Commission de coordination des centres de recherche (CCCR) (connue aussi comme « C3R »). Comme on peut le lire dans la préface, ils avaient saisi « l'occasion de faire le point sur les réalisations et les préoccupations des instances de coordination... (et de confirmer) aussi que la recherche est un instrument nécessaire de la coordination scolaire en Suisse romande et au Tessin ».

Le *Premier rapport quadriennal sur le développement des institutions et des organisations de recherche en Suisse romande et au Tessin : période 1997-2000*, rédigé par J. Weiss (en 2000) est suivi l'année d'après par l'ouvrage *L'épopée des centres de recherche en éducation en Suisse 1960-2000*, publié en 2001 sous la direction de D. Bain, J. Brun, D. Hexel et J. Weiss ; il porte un regard exhaustif sur l'évolution mouvementée des centres de recherche non universitaires. La même année (2001), C. Cusin, S. Grossenbacher et U. Vögeli-Mantovani publient *Prospective de la recherche en éducation en Suisse. Les sciences de l'éducation dans les universités suisses (orientation, productivité et promotion de la relève)*, qui traite des divers aspects de la recherche dans ce domaine dans quatre universités suisses.

Un premier tour d'horizon des études portant sur la thématique de la formation des enseignants nous est fourni par l'étude de S. Grossenbacher, M. Schärer et A. Gretler, *Recherches et développement dans le domaine de la formation des enseignantes et enseignants (1998)* publiée par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique (CDIP). Les nouveaux développements et la mise en place des activités de recherche dans les Hautes Écoles Pédagogiques (HEP), en tant que centres de recherche, parfois encore en évolution selon les cantons, nous sont relatés par J. Weiss, dans *Recherche en éducation des Instituts de formation des enseignants : recommandations, thèses*

2 Le rapport préparatoire a été rédigé en 2006 par S. Denzler-Schircks du CSRE pour le compte de la Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation (CORECHED) : *Educational Research and Development in Switzerland. Country Background Report. OECD / CERI Review*.

et situation en Suisse romande et en Suisse alémanique (2001), et dans l'article « La recherche dans les Hautes Écoles Pédagogiques. Premiers repères », paru en 2002 dans *la Revue suisse des sciences de l'éducation*³.

La création des hautes écoles pédagogiques et leur accession au statut d'institutions de degré tertiaire donne l'impulsion, car ces dernières ont l'obligation de développer le domaine de la recherche parallèlement aux activités de formation des formateurs. Ces secteurs sont toujours en expansion depuis leur naissance il y a une décennie. La Conférence suisse des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques (COHEP) a dressé les deux premiers inventaires des recherches menées dans le cadre de ces institutions: *Recherche et développement au sein des hautes écoles pédagogiques et des établissements universitaires de formation des enseignants. État des lieux et perspectives en 2005* et *Einblicke in die aktuelle Forschung. Regards sur la recherche actuelle. Sguardi sulla ricerca attuale*, respectivement en 2006 et en 2008.

L'organisation d'une journée d'études par S. Hanhart, D. Diagne et C. Meyer (2000) a permis de faire le point de la situation de la recherche en matière de formation professionnelle, grâce à la participation de plusieurs experts. L'écho de cette rencontre se retrouve dans l'article « Un parent pauvre doué d'un potentiel. Recherche en formation professionnelle. État des lieux et perspectives », paru dans la revue *Panorama*. Soulignons également deux rapports. L'un de U. Kiener en 1999: *La recherche sur la formation professionnelle en Suisse: grandes lignes d'un concept*, a été publié par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). L'autre, rédigé par M. Straumann en 2000: *Thèses sur la recherche en formation professionnelle et organisation de la CTI - Recherche en formation professionnelle* est paru grâce à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

Enfin, les chercheurs en sciences de l'éducation ont fait l'objet d'une étude réalisée par Th. Meyer en 1999, *Le PNR 33 du point de vue des chercheurs et chercheuses: résultats d'une enquête effectuée en fin de programme*⁴. Une nouvelle enquête auprès des chercheurs et chercheuses devrait être envisagée.

3 Des aspects plus ponctuels de la recherche dans ces institutions romandes, comme le *Concept d'organisation de la recherche pour les Hautes Écoles Pédagogiques de Suisse occidentale et du Tessin*, ainsi que le *Code d'éthique de la recherche pour les Hautes Écoles Pédagogiques*, ont été publiés par la Conférence des directeurs des Hautes Écoles Pédagogiques de la Suisse romande et du Tessin (CDHEP) (2002).

4 Le PNR 33 intitulé *Efficacité de nos programmes de formation* s'est achevé en 1999.

Vers la construction d'une cartographie

Quels sont actuellement les tendances qui reflètent les enjeux aussi bien scientifiques que politiques, des chercheurs en éducation en Suisse romande ? En puisant dans les travaux précédents sur la même problématique peut-on relever quelques tendances et évolutions dans le temps ? Peut-on déceler des déplacements ou des constantes dans les intérêts scientifiques développés dans les recherches romandes ? Et dans l'affirmative, peut-on en déterminer les raisons ?

Le choix des thématiques de recherche peut dépendre de multiples contraintes et facteurs allant de la source de financement à la personnalité et à la curiosité scientifique d'un chef d'équipe de recherche particulièrement dynamique qui donne l'impulsion à un domaine donné. Dans cette étude, nous explorons quelques pistes pour caractériser grâce aux données disponibles, l'espace romand de la recherche en éducation et en formation.

Le cadrage conceptuel permet de délimiter la problématique et les thématiques retenues. Le corpus est constitué de projets de recherche⁵ en éducation et en formation menés dans les institutions de recherche (universitaires et non universitaires)⁶ de Suisse romande, en cours ou terminés entre 2007 et 2009. Les thèses n'ont pas été retenues.

L'objectif de comparabilité par rapport au passé devait être assuré grâce à l'adaptation des diverses classifications qui existaient au préalable dans des publications et/ou bases de données. Actuellement, les classifications adaptées, notamment par rapport aux thématiques et à la population étudiée, permettent des recouvrements avec celles des autres sources disponibles.

Notre démarche de collecte des données quantitatives a une visée descriptive et comparative. Les bases de données consultées, jusqu'en décembre 2009, sont celles du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), du Centre de compétences suisse en sciences sociales (FORS), du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), et du Système d'information sur les projets de recherche de l'administration fédérale (ARAMIS).

Un complément d'information a été assuré via la consultation des sites internet des facultés des universités romandes susceptibles de mener des recherches liées aux sciences de l'éducation⁷, des Hautes écoles pédagogiques et institutions assimilées (HEP), de la Haute école spécialisée de Suisse orientale (HES-SO), de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), des *leading hou-*

5 «La *recherche* est comprise au sens de processus de création de connaissances conformes aux normes scientifiques admises visant à garantir sa validité et sa véracité. Dans le présent examen on établit une distinction entre la *recherche fondamentale* et la *recherche appliquée*. La première est dictée par la curiosité et l'intérêt intrinsèque pour un phénomène ou un problème, alors que la seconde est expressément destinée à résoudre un problème lié à l'action publique ou à une pratique donnée. Dans les deux cas, le processus de création de savoir part d'une théorie qui peut être confirmée ou remise en cause par de nouvelles recherches. Le *développement* se définit comme toute forme de connaissances visant à améliorer la pratique. L'objectif premier du développement est ainsi de faciliter l'évolution d'une situation donnée » (OCDE, 2006 : 5). La frontière entre les types de recherche reste néanmoins floue.

6 Nous avons adopté une définition relativement large des institutions concernées par la recherche en éducation et en formation. Nous nous sommes alignés sur celle qui a été adoptée pour la base de données du CSRE, incluant ainsi toutes les institutions qui se consacrent, exclusivement ou occasionnellement, à la recherche à ce sujet. Comme dans notre étude précédente (Pagnossin, 2002), nous avons donc retenu toute institution qui, au moment de l'enquête abritait au moins une recherche en éducation ou en formation. Soulignons par contre que la base de données des institutions du CSRE est construite en partant d'une déclaration volontariste des institutions qui se définissent comme telles, et qui donc peut différer de nos données.

7 Les pages personnelles des enseignants universitaires et des équipes de recherche ont été consultées ; il va sans dire que les contenus de ces pages sont, le plus souvent, difficilement comparables.

ses romandes pour la recherche en formation professionnelle, des centres de recherche cantonaux⁸ et de l'institut intercantonal⁹ romands.

La démarche adoptée possède des avantages et des inconvénients¹⁰. Le CSRE fournit des bases de données très importantes par rapport aux projets de recherche et aux institutions qui les abritent. Depuis fort longtemps, la plupart des travaux sur la recherche en éducation en Suisse utilise cette source qui devient d'autant plus précieuse qu'elle permet de retracer les évolutions principales. Or, il ne faut pas sous-estimer le fait que toutes ces analyses souffrent de deux limites méthodologiques majeures : elles ne sont pas exhaustives, car la base de données est alimentée seulement par des apports volontaristes, et les unités de comptage « projet » ou « institution » regroupent des réalités très diverses. Les données issues seulement de cette source doivent être interprétées avec prudence au vu des désavantages méthodologiques évoqués (Hofstetter & Schneuwly, 2001 : 75, note et 77). Afin de compléter les informations récoltées, nous avons donc procédé à un croisement de ces renseignements avec d'autres sources et d'autres bases de données. La précision et la qualité des informations fournies par ces diverses sources sont fort inégales, ayant chacune des modalités et des objectifs de collecte très différents.

Dans les sites internet qui ont également été consultés, les informations sont présentées différemment selon les institutions. Elles sont partielles ou classées selon des critères variés, les listes n'étant pas forcément à jour. Les aspects quantitatifs et qualitatifs de l'information fournie sont fort disparates, malgré le fait qu'un site pourrait constituer un puissant outil pour une meilleure valorisation et une meilleure diffusion des activités et des produits de la recherche. Il est étonnant de constater que cet aspect est souvent négligé, comme s'il y avait une certaine réticence à informer le public et la communauté scientifique par ce moyen¹¹ sur le travail scientifique accompli ou en cours. Les potentialités de cette « vitrine » sont souvent sous-estimées ou simplement non recherchées¹². La diffusion de l'information dépend donc plus du bon vouloir individuel, surtout en l'absence d'une base de données centralisée et de toute obligation de fournir cette information. Des inconvénients et des lacunes majeures proviennent de cette alimentation des supports d'information sur base volontariste.

Parmi les limites de la démarche adoptée l'une des plus importantes est à nos yeux la forte dépendance des informations existantes : en effet, l'information est *imposée* de l'extérieur et le chercheur a peu d'emprise sur elle. Par exemple, il est difficile d'innover ou de modifier la catégorisation des thématiques par rapport aux travaux du passé sous peine de perdre la dimension comparative et évolutive¹³. Néanmoins, malgré les difficultés rencontrées et l'information imparfaite, les résultats obtenus par cette démarche sont globalement concluants et donnent une bonne indication des thématiques de recherche qui occupent, ou ont occupé, les chercheurs romands pendant les années retenues.

8 Le Service de la recherche en éducation (SRED) à Genève, l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP) à Lausanne, et le Service Recherche, évaluation et planification pédagogiques du canton de Berne.

9 Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) à Neuchâtel.

10 Une enquête par questionnaire n'aurait, à notre avis, pas donné plus d'informations que nous n'en avons obtenu par cette méthode, vu l'attitude des chercheurs peu sensibles à ce type de valorisation de leurs activités et travaux scientifiques.

11 Pagnossin (2002 : 11) avait déjà remarqué que la diversité et la précision de l'information obtenue ne dépendaient pas du support sur lequel elle se trouvait (papier ou informatique), mais de la volonté de diffusion de l'information de la part de l'émetteur.

12 Or, ce comportement va à l'encontre des résultats obtenus par Wolter et Meyer (2002) en conclusion de l'étude sur l'utilisation d'internet par les chercheurs suisses en éducation en tant que source d'information très sollicitée, et ne confirme pas la reconnaissance de la potentialité de ce support.

13 Afin de pouvoir être compatible avec le découpage des thématiques et des degrés d'enseignements proposés dans le cadre du congrès de l'AREF (Actualité de la recherche en éducation et en formation), tenu à l'université de Genève, les 13-16 septembre 2010, tout en gardant la possibilité d'effectuer des comparaisons avec les travaux précédents, nous avons opéré des remaniements dans les classifications. Pour davantage de détails, cf. annexes.

Sources de financement

Un facteur qui influence considérablement les thématiques et le type des projets de recherche, en Suisse comme ailleurs, est celui de l'organisation institutionnelle et financière des structures de soutien à la recherche dans le pays. En effet, la source du financement constitue un élément explicatif important de plusieurs dimensions et caractéristiques des recherches réalisées : les enjeux scientifiques dépendent souvent des enjeux politiques définis à l'extérieur du monde académique.

Dans le cadre du financement des recherches en éducation et en formation, résumons schématiquement les principaux types de subsides qui peuvent être octroyés. Ceux-ci représentent des montants très inégaux, les implications et les conditions de réalisation de la recherche varient aussi en conséquence.

En sciences de l'éducation, les principales sources suisses de financement sont le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) et l'Office fédéral de la formation professionnelle (OFFT), qui est le centre de compétence de la Confédération pour les questions liées à la formation professionnelle et à la promotion de l'innovation. D'une part, le FNS soutient la recherche libre, qu'elle soit fondamentale ou appliquée¹⁴; il octroie des bourses aussi bien aux doctorants qu'aux chercheurs débutants ou avancés (avec des conditions diverses) pour des projets dont ils choisissent la thématique. D'autre part, les subsides alloués par le FNS à la recherche orientée prennent progressivement de l'ampleur sous la forme de programmes nationaux de recherche (PNR)¹⁵ ou de pôles de recherche nationaux (PRN)¹⁶.

« Depuis le lancement des initiatives des années 1970, la politique de la recherche a concentré ses efforts d'aide publique sur la recherche dite *orientée*, à savoir les programmes nationaux de recherche (PNR) et les pôles de recherche nationaux (PRN), mais aussi les programmes prioritaires de recherche (PPR) antérieurs. Les sciences humaines, et surtout sociales, y gagnent indéniablement en visibilité. Le centrage des PNR sur des questions intéressant l'ensemble de la société pourraient toutefois compromettre la logique interne de la recherche qui, notamment en sciences humaines, ne procède pas nécessairement par problèmes et solutions. Le PRN en tient mieux compte, ne serait-ce qu'en ce qui concerne les recherches s'appuyant sur des groupements, des réseaux ou des collectifs. Il ressort des débats de ces dernières années que cette part croissante de la recherche orientée, mais aussi le fait que les subventions sont de plus en plus attribuées sur concours, défavorisant une partie des sciences humaines, ne sont pas toujours compatibles avec la nature même d'une partie importante de leurs travaux de recherche. Même si l'attribution croissante des ressources sur concours contribue en principe à maintenir la qualité de la recherche, elle peut aussi avoir des effets collatéraux pervers : on passe nettement plus de temps à préparer les demande de subvention tout en ayant moins de chances d'obtenir les crédits. Ce qui risque de susciter une situation dans laquelle les chercheurs consacre-

14 L'instrument national de promotion de la recherche appliquée est le fonds *DO-REsearch*. Par le biais de cet instrument de financement, le FNS soutient de façon ciblée la recherche orientée vers la pratique dans les Hautes écoles spécialisées et les Hautes écoles pédagogiques dans les domaines du travail social, de la santé, de l'éducation, de la musique, du théâtre, des arts, de la psychologie appliquée et de la linguistique appliquée. D'après une étude réalisée récemment, l'utilité de ce fond DO-RE est unanimement reconnue (FNS, 2006 : 29).

15 Rappelons que, dans le passé, d'autres programmes nationaux de recherche avaient permis un développement soutenu des sujets des recherches en éducation et en formation : *Problèmes posés par l'intégration sociale* (PNR 3); *Enseignement professionnel et formation continue* (PNR 8); *Efficacité des systèmes de formation* (PNR 33); *Formation et emploi* (PNR 43).

16 Parmi les PRN il n'y a actuellement aucune thématique rattachée au domaine de la formation et de l'éducation.

raient à la préparation des dossiers du temps soustrait à la recherche proprement dite » (Conseil suisse de la science et de la technologie, 2006 : 73-74).

Par ailleurs, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) finance actuellement des *leading houses*¹⁷, qui sont des centres de compétences universitaires spécialisés dans une thématique spécifique de la formation professionnelle¹⁸. Elles ont un mandat de recherche et de diffusion des résultats au niveau national et international, ainsi que d'encouragement de la relève, de création de réseaux de chercheurs et d'aide au pilotage de la formation professionnelle. Les thèmes prioritaires sont actuellement les suivants : les compétences sociales, les technologies pour la formation professionnelle, les stratégies d'apprentissage, la qualité de la formation professionnelle, et l'économie de la formation professionnelle, avec d'une part le pôle « transitions, qualification et travail », et de l'autre « comportement des entreprises et politique de la formation ». L'appel d'offre pour la création d'une nouvelle *leading house*, *Processus d'enseignement et d'apprentissage*, a été lancé au début de l'année 2010. Pour l'instant, deux *leading houses* se situent en Suisse romande¹⁹.

Soulignons enfin l'existence de mandats ponctuels pour des recherches octroyés par les instances politiques et administratives. Une critique souvent adressée à ces sources de financement est son attribution sans mise au concours.

De l'ensemble des projets recensés, 189 (84 %) dépendent d'un financement interne à l'institution dans laquelle ils se déroulent, dans le cadre de leur budget de fonctionnement ou grâce à un mandat (et donc sans appel d'offres)²⁰. Parmi les 36 recherches financées par un subside octroyé au niveau national (26 %), les trois quarts ont obtenu un financement en tant que recherche à thématique libre²¹, le quart restant étant constitué de projets de recherche à thématique orientée²².

17 Pour davantage de précisions sur les *leading houses*, cf. par ex. Renold (2008) ; Schenker (2008).

18 Cette structuration est définie par les experts de l'OCDE comme une innovation intéressante (OCDE, 2006 : 30).

19 Il s'agit de la *leading house Technologies pour la formation professionnelle* qui se consacre à l'analyse de « l'utilisation des technologies dans des situations d'apprentissage complexes, notamment par le biais de blogs tenus par des » (Schenker, 2008). La deuxième *leading house*, *Transitions, qualifications et travail*, « travaille selon trois orientations : les transitions entre formation et marché du travail, le développement durable de la formation professionnelle initiale dans un monde en évolution rapide, et le comportement des entreprises dans l'optique de la formation des apprentis et de la formation continue » (idem).

20 La part très importante de projets de recherche financés en interne avait été relevée aussi par les experts OCDE (2006 : 19).

21 Dont sept projets de recherche appliquée subventionnés par le fond DO-RE et vingt projets de recherche fondamentale à thématique libre financés par le FNS. Les projets à thématique orientée sont deux projets rattachés au PNR 56 *Diversité des langues et compétences linguistiques en Suisse* (2003-2009) et les sept recherches en formation professionnelle menées dans les *leading houses* romandes.

22 Rappelons que plusieurs auteurs (par exemple, Poglià et al. 1993 ; Hofstetter et Schneuwly, 2001 ; OCDE, 2006) ont affirmé que les chercheurs suisses en éducation sollicitent insuffisamment les sources de financement possibles aux niveaux national et international pour des projets de recherche.

Institutions de recherche

La fragmentation du système de recherche en éducation et en formation est une caractéristique relevée à maintes reprises dans le passé et toujours d'actualité²³. Les caractéristiques du fédéralisme et la décentralisation du système politique suisse ont pour conséquence que les institutions de recherche sont de petite taille²⁴. « Le fait que les petits établissements soient si nombreux peut être perçu et expliqué de diverses manières : selon un point de vue négatif, ils témoignent d'une fragmentation de la recherche, mais, dans une optique positive – qui vaut en particulier pour les établissements relevant du canton – il permet de maintenir des liens étroits entre la recherche, l'action des pouvoirs publics et l'administration. Cette situation soulève toutefois un problème, à savoir la nécessité pour ces petits établissements d'atteindre une certaine *masse critique*. La coordination et la coopération constituent le seul moyen de sortir de ce dilemme » (Gretler, 1995 : 190). Ces commentaires sur la structure de la recherche suisse sont toujours pertinents, malgré les évolutions récentes (Bain et al., 2001). Au lieu de ne prendre en considération que les institutions, il faudrait peut-être poser le problème plutôt en termes de faible masse critique de chacune d'elles ; la solution pour contourner ce problème pourrait venir de la constitution de consortiums de recherche²⁵.

La catégorisation des institutions²⁶ que nous avons adoptée ici est la suivante : a) institutions de degré tertiaire, b) institutions non universitaires liées à l'administration et c) les bureaux privés. Les deux tiers des projets de recherche recensés se déroulent (ou se sont déroulés) dans des institutions de degré tertiaire. Par ailleurs, les institutions qui ont récemment accédé au degré tertiaire semblent avoir une proportion plus importante de projets que les institutions universitaires.

Or, nous nous doutons que les projets que nous avons relevés dans le cadre d'institutions universitaires par notre démarche ne représentent qu'une partie de ceux effectivement menés. En effet, nous avons la quasi-certitude de l'existence de nombreuses recherches personnelles initiées et conduites par le personnel universitaire. Sans délais et sans financements clairement délimités, ces projets qui répondent souvent à des intérêts personnels des chercheurs impliqués se révéleront dans des publications ou n'aboutiront peut-être jamais, au même titre que les thèses. Par conséquent, il ne faut pas

23 Si l'identification et la différenciation des institutions de recherche est relativement aisée, il n'en va pas de même pour les chercheurs qui peuvent avoir une double casquette. Le travail à temps partiel et/ou un contrat à temps déterminé est le lot de beaucoup de chercheurs qui peuvent cumuler des mandats, et partager leur temps de travail, parallèlement dans des institutions universitaires et non universitaires. Rappelons que la recherche en éducation en Suisse est menée par « un petit noyau de chercheurs dont le travail est marqué par la stabilité et la continuité, noyau entouré d'une vaste et fluctuante aura ou règnent l'instabilité et la discontinuité » (Criblez, 1998 : 177-178). Depuis ce constat, la situation n'a pratiquement pas évoluée (OCDE, 2006).

Les experts de l'OCDE avaient souligné la nécessité d'assurer la continuité de la recherche (OCDE, 2006 : 43). Ils avaient constaté que les jeunes chercheurs travaillent souvent de manière isolée, sur des sujets qu'ils choisissent eux-même, sans être intégrés dans un groupe de recherche. Ils ont donc peu de soutien et beaucoup de charges d'enseignement (OCDE, 2006 : 43).

Précisons encore que des informations sur la taille de l'équipe de recherche dans chaque projet, et donc sur l'ampleur des ressources mises à disposition pour l'analyse de la thématique considérée, ne sont généralement pas disponibles.

24 « Ce qui fait défaut à la recherche suisse, ce n'est pas l'accès à des centres d'excellence d'envergure internationale, mais des organismes centraux de gestion de projets suisses ayant des ramifications internationales, c'est-à-dire, une maison de sciences humaines et sociales qui ne serait pas associée à des projets à long terme ou d'infrastructure, mais favoriserait d'abord et avant tout la recherche interdisciplinaire et transdisciplinaire à un haut niveau international » (Conseil suisse de la science et de la technologie, 2006 : 80).

25 Pour la définition et les modalités de constitution des consortiums de recherche, cf. CRE (2000).

26 Cette différenciation figurait déjà dans l'étude du CRE (1999) ; la dénomination *institution de degré tertiaire* englobe les institutions universitaires mais aussi les institutions qui ont désormais accédé au degré tertiaire, à savoir, les Hautes écoles pédagogiques, les Hautes écoles spécialisées et l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle.

sous-estimer un certain biais qui peut provenir de la démarche utilisée lors de la collecte de données. Nous avons déjà mis en évidence les problèmes et les disparités rencontrés dans la présentation de l'information par les diverses institutions: la difficulté de repérer les recherches personnelles menées dans le cadre universitaire en constitue un volet supplémentaire.

Les centres de recherche romands (cantonaux et intercantonal) conduisent naturellement la presque totalité des projets répertoriés dans la catégorie des services rattachés à l'administration. Enfin, seulement deux projets de recherche ont été identifiés dans des bureaux privés romands.

	n.	%	%
Institutions de degré tertiaire			
instituts universitaires	61	41	66
hautes écoles pédagogiques	74	50	
hautes écoles spécialisées	11	7	
institut fédéral des hautes études en formation professionnelle	3	2	
Total	149	100	
Institutions administratives			
centres de recherche (cantonaux et intercantonal)	67	91	33
offices administratifs (office fédéral de la statistique, etc.)	7	9	
Total	74	100	
Bureaux privés	2		1
Total	225		100

Tableau 1: Projets recensés par rapport aux types d'institutions de recherche

Par rapport au passé²⁷, le panorama des lieux de recherche a évolué. D'une part, on constate une diminution très importante du nombre des bureaux de recherche privés; déjà très peu présents en Suisse romande par rapport à la Suisse alémanique, ils apparaissent le plus souvent en lien avec des subventions issues des PNR portant sur l'éducation et la formation, et leur existence est plutôt éphémère. D'autre part, le trait marquant de ces dernières années est l'essor de la recherche dans les hautes écoles pédagogiques et les institutions assimilées. L'accession au statut d'institution de degré tertiaire (tout comme pour les Hautes écoles spécialisées et l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle) est assorti de l'obligation d'activités de recherche parallèlement à celles d'enseignement. Les institutions de degré tertiaire représentent actuellement les deux tiers des institutions de recherche en matière d'éducation et de formation. Si la mise en place et le développement d'équipes de recherche a demandé du temps, les premiers résultats positifs commencent à être perceptibles. La conséquence, qui était prévisible, est que, par rapport à notre précédente enquête, la proportion s'est presque renversée: les institutions de degré tertiaire abritent actuellement un nombre plus important de projets de recherche que les institutions non universitaires liées à l'administration.

Naturellement, la différenciation des types de recherche, fondamentale et appliquée, selon le type de lieu dans lequel se déroulent les projets est manifeste²⁸. Nous n'approfondirons pas cette analyse dans la présente étude.

27 Cf. Pagnossin (2002).

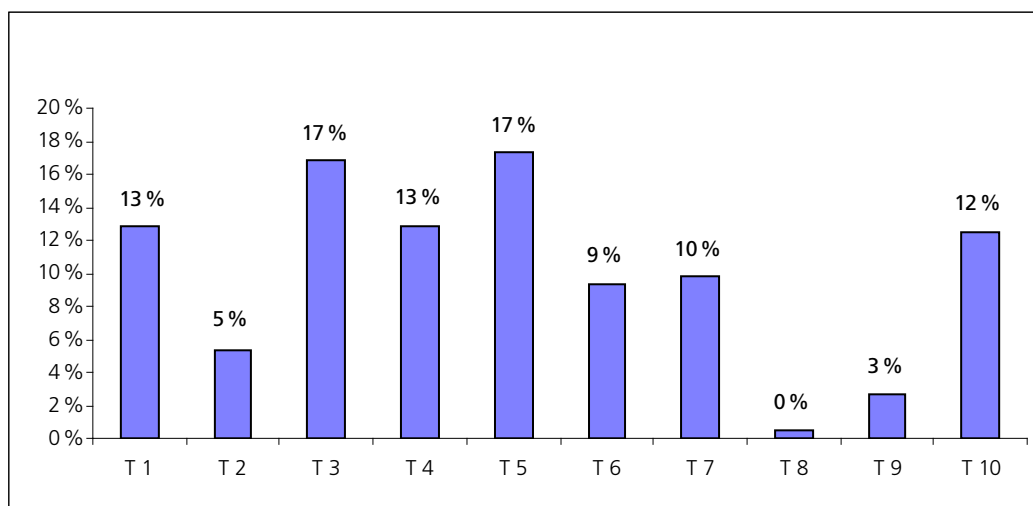
28 Pour une brève discussion sur les types de recherche et en particulier sur la recherche qui se déroule dans les institutions de formation des enseignants, cf. Weiss (2002b).

Thématiques des projets de recherche

La fragmentation du système de recherche, avec l'absence marquée d'un agenda de la recherche en éducation et en formation fixé en commun par les autorités et les chercheurs, a été entre autres relevée dans le rapport d'évaluation de la recherche en éducation en Suisse rédigé par les experts de l'OCDE (2006). Cette absence de priorité nationale va de pair avec le morcellement des lieux de recherche que nous avons déjà signalé, et avec un engagement financier relativement faible.

La présentation des grandes tendances de la recherche en Suisse romande sur la base des données récoltées ne prétend pas à l'exhaustivité ; nous avons déjà souligné les limites de notre étude. Néanmoins, 225 projets ont été recensés entre 2007 et 2009.

Les projets de recherche sont classés par rapport à leur thématique principale, bien que l'attribution d'un domaine unique soit parfois subjective et réductrice. La catégorisation retenue tient compte des adaptations qui se sont révélées nécessaires pour pouvoir procéder à des comparaisons dans le temps grâce à d'autres études.



T1: politique et organisation des institutions éducatives
T2: curricula, plans d'études, référentiels
T3: didactiques et modalités d'enseignement
T4: études des apprentissages
T5: évaluations
T6: le métier d'enseignant.e

T7: déterminants individuels et sociaux de l'apprentissage
T8: enseignements et apprentissages non-scolaires
T9: objets historiques et philosophiques, paradigmes et méthodologie de recherche
T10: autres

Graphique 1: Thèmes traités dans les projets de recherche (n. = 225)

Les catégories *Didactiques et modalités d'enseignement* (T3)²⁹ et *Evaluations* (T5) recueillent les faveurs des chercheurs romands. Suivent les catégories *Politique et organisation des institutions éducatives* (T1), *Étude des apprentissages* (T4), *Les déterminants individuels et sociaux des apprentissages* (T7) et *Le métier d'enseignant.e* (T6). En revanche, les chercheurs ne semblent pas particulièrement intéressés aux *Enseignements et apprentissages non-scolaires* (T8). Enfin, une proportion relative-

²⁹ Il s'agit surtout de projets de recherche appliquée. Cette particularité avait déjà été soulignée dans le rapport OCDE (2006: 31).

ment importante de thématiques de projets n'ont pas pu être classées (T10) dans les catégories préalablement définies.

Politique et organisation des institutions éducatives (T1)

Dans cette catégorie, un certain nombre de projets ciblent des groupes d'élèves particuliers: étudiants migrants, jeunes en situation de handicap en général, ou plus particulièrement sourds, élèves à besoins spécifiques ou en difficulté.

Sont également classés dans cette catégorie des sujets comme la dispense d'âge au primaire, l'analyse des décisions prises en fin de cycle, ou l'aménagement du temps scolaire et extra-scolaire; de même, des études prévisionnelles ayant trait par exemple à la planification de l'impact de la construction de plusieurs logements sur l'augmentation des effectifs d'élèves ou bien celle qui vise l'anticipation des besoins en recrutement d'enseignants dans le moyen terme, sont classées sous cette rubrique.

Les questions des niveaux de performance des élèves ou de l'apport économique des compétences linguistiques sont des exemples d'autres thématiques traitées dans des projets catalogués dans le domaine *politique et organisation des institutions éducatives*. On peut citer aussi un projet sur la mise en place du réseau d'enseignement prioritaire ou l'analyse de l'efficacité de la circulation de l'information entre les divers acteurs concernés par la prise en charge d'élèves en difficulté. Toujours sous cette étiquette, figure une étude qui devrait permettre d'améliorer le pilotage et la gestion des transformations socio-économiques des écoles dans les zones périphériques alpines, grâce à la construction d'indicateurs.

Si la plupart des recherches ayant trait aux élèves concernent les différents degrés de l'école obligatoire, quelques projets portent sur le post-obligatoire et en particulier la formation professionnelle initiale. Que la problématique vise plus spécialement la formation professionnelle à plein temps, le comportement des entreprises en matière de formation des apprentis ou la transition entre formation et emploi, sans surprise, ces projets se déroulent dans une *leading house* de recherche en formation professionnelle financée par l'OFFT.

Quelques rares études sont consacrées au degré tertiaire; elles concernent aussi bien les hautes écoles spécialisées que les universités, mais elles restent minoritaires. Plusieurs projets de cette catégorie utilisent des données des grandes enquêtes internationales (PISA, ALL,...) ou nationales (TREE, ESPA,...) pour des analyses secondaires. La presque totalité des sujets de recherche relevés visent une problématique suisse. Signalons néanmoins un projet ayant un objectif d'analyse qui sort du cadre national: il porte sur la politique universitaire de l'Afrique du Sud après la fin de l'Apartheid.

Curricula, plans d'études, référentiels (T2)

Les recherches du groupe T2 visent plus directement les enseignants, leurs pratiques, leurs valeurs, leurs référentiels de compétences. La problématique des épreuves communes ou celle de l'introduction dans le nouveau plan d'études de deux langues étrangères à l'école primaire reflètent des préoccupations plus générales des chercheurs romands. L'ensemble de la scolarité obligatoire – ou un seul cycle à l'intérieur de cette période scolaire – ainsi que la formation initiale des enseignants représentent les étapes de formation les plus concernées par les projets inclus dans cette catégorie.

Didactiques et modalités d'enseignement (T3)

Sous ce thème, on ne trouve que deux projets qui traitent principalement des modalités de l'enseignement au sens large, les autres se consacrent aux didactiques disciplinaires. Treize projets ont trait

aux langues, dont la moitié sont consacrés au français; six projets portent sur les sciences sociales et humaines, parmi lesquels on trouve plus spécifiquement la didactique de l'histoire et la thématique du développement durable. Quatre projets concernent les mathématiques, trois peuvent être classés sous l'étiquette de MITIC (médias, images et technologies de l'information et de la communication), deux concernent la didactique de l'éducation physique et sportive. Signalons enfin l'existence d'un projet sur la didactique des sciences naturelles et d'un sur celle de la musique.

Environ la moitié des projets classés dans cette catégorie touchent plus précisément les enseignants, les autres abordent la thématique de manière plus générale et ne concernent pas une population précise. La plupart des projets sur les didactiques visent les divers degrés de l'école obligatoire, ou l'ensemble du système d'enseignement. Le secondaire II n'est concerné que pour les filières de formation professionnelle initiale; le tertiaire ne fait l'objet que d'un seul projet.

Études des apprentissages (T4)

De nombreux projets catalogués sous cette étiquette portent sur l'apprentissage de la lecture et du langage, dans l'enseignement obligatoire en général, mais également pour des groupes d'élèves spécifiques. Plusieurs recherches concernent la formation professionnelle initiale et les processus d'apprentissage dans ce contexte spécifique.

Évaluations (T5)

Dans cette catégorie la plupart des recherches s'intéressent à l'évaluation des enseignements/formations ou à celle des moyens d'enseignement. Les deux tiers de ces études ne concernent pas des objets de recherche rattachés à une population particulière. Par exemple, ils portent sur l'évaluation aussi bien d'écoles de musique, que de solutions de *e-learning*, d'enseignement des langues, ou de manuels scolaires. D'autres évaluations d'enseignements concernent la formation initiale et continue des enseignants, y compris la formation spécialisée. La scolarité obligatoire dans son ensemble et ses cycles, sont plus analysés que le degré secondaire II, et sa filière de formation professionnelle.

Les projets sur l'évaluation des performances des élèves représentent une dizaine de recherches: dans cette catégorie se trouvent des analyses sur les compétences linguistiques et mathématiques des élèves, surtout pendant la scolarité obligatoire. L'évaluation des politiques publiques ainsi que celle des établissements se comptent sur les doigts d'une main; un seul projet de recherche porte sur l'évaluation des enseignants, et un sur des tests de validité.

Le métier d'enseignant.e (T6)

L'essor de la recherche dans les HEP permet le développement de thématiques en lien avec la formation des enseignants (initiale et continue), le métier d'enseignant et les enseignants novices: le rôle de l'enseignant, les enjeux éthiques, le travail collectif, la pratique réflexive sont des exemples d'aspects investigués dans des projets de cette catégorie.

Déterminants individuels et sociaux de l'apprentissage (T7)

Dans cette catégorie, la plupart des recherches s'intéressent aux jeunes (y compris aux apprentis confrontés à la résiliation du contrat d'apprentissage). Les autres projets ne concernent pas une population particulière. La recherche d'explications, surtout de nature culturelle (hétérogénéité culturelle et linguistique), aux problèmes de transitions des jeunes en difficulté d'insertion, voire en situation de décrochage scolaire, retient aussi l'attention des chercheurs.

Enseignements et apprentissages non-scolaires (T8)

Un seul projet est enregistré sous ce titre, il concerne des artistes et techniciens de théâtre et l'analyse des composantes de la formation acquises par l'expérience de ces professionnels.

Objets historiques et philosophiques, paradigmes et méthodologie de recherche (T9)

Une seule recherche a trait principalement à la discussion d'aspects philosophiques, en l'occurrence, aux relations entre réflexion, savoir et connaissance. L'histoire des crèches et la pédagogie de la petite enfance de F. Froebel, sont deux thèmes à coloration historique qui s'occupent d'une population peu analysée dans les recherches romandes : les enfants d'âge préscolaire. Par ailleurs, une vaste recherche internationale examine certains aspects de la genèse des grandes évaluations internationales par le projet *International Examination Inquiry* des années 1930 ; elle comporte un volet de discussion propre à la Suisse. Un dernier projet de cette catégorie concerne l'analyse socio-historique des dispositifs de formation des enseignants, dans le but de permettre aux acteurs d'identifier les enjeux qui structurent leur évolution.

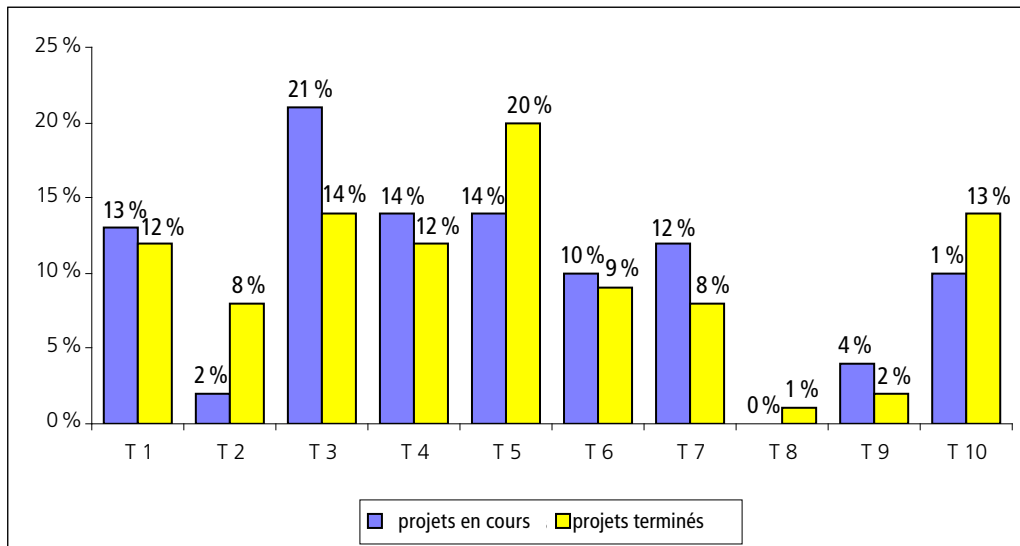
Autres (T10)

Plusieurs projets n'entrent pas dans les catégories retenues. Par exemple : la conception de la créativité chez les étudiants en formation d'enseignant ; la représentation des pratiques éducatives chez les professionnels de la petite enfance ; le travail des directeurs d'établissements scolaires ; l'émergence de nouveaux métiers et formations ; mixité, genre et formation ; ou encore, les déterminants des salaires plus élevés pour les personnes ayant fait de plus longues études.

Dans cette catégorie figurent aussi des méta-analyses sur la recherche suisse en éducation interculturelle, sur celle consacrée aux transitions entre formation et monde du travail, ainsi que sur les politiques en matière d'éducation artistique et culturelle à l'école. Des projets de recherche à caractère plus économique concernent l'employabilité des jeunes sortant d'une formation professionnelle initiale, la situation sociale des étudiants de niveau tertiaire en Suisse et dans d'autres pays d'Europe, ou encore, la précarité du permis de séjour pour les étudiants étrangers en formation post-obligatoire. Si la moitié des projets figurant sous cette rubrique s'occupent d'une population particulière, bien entendu c'est celle des élèves qui prédomine, à tous les degrés de scolarité et d'études.

État d'avancement des projets de recherche

Sur l'ensemble des projets identifiés dans cette période, 133 (59 %) sont achevés et 92 (41 %) encore en cours à fin 2009.



T1 : politique et organisation des institutions éducatives
 T2 : curricula, plans d'études, référentiels
 T3 : didactiques et modalités d'enseignement
 T4 : études des apprentissages
 T5 : évaluations
 T6 : le métier d'enseignant.e

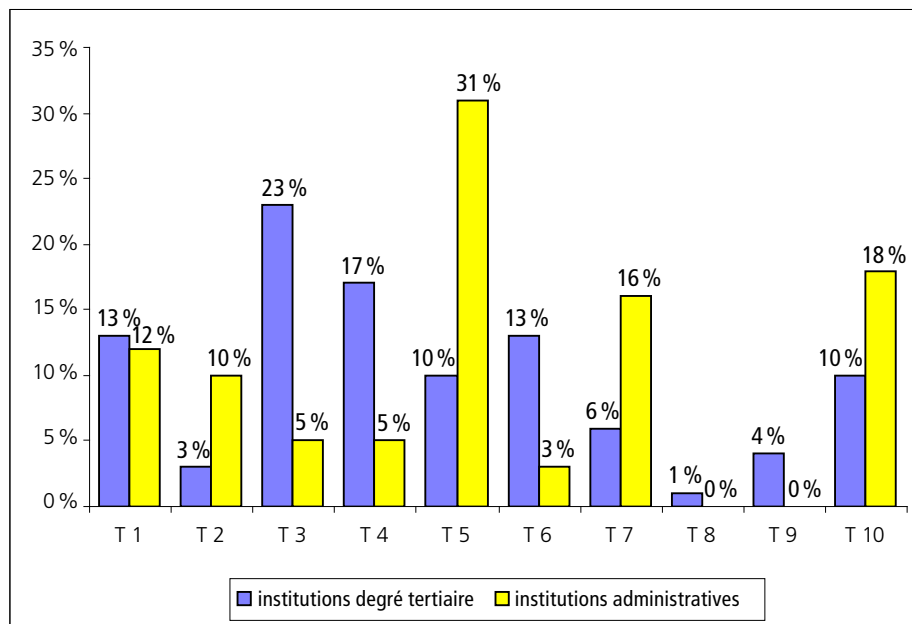
T7 : déterminants individuels et sociaux de l'apprentissage
 T8 : enseignements et apprentissages non-scolaires
 T9 : objets historiques et philosophiques, paradigmes et méthodologie de recherche
 T10 : autres

Graphique 2 : État d'avancement des projets recensés et thématiques

Seule la *didactique* présente un nombre nettement plus important de recherches en cours que de recherches achevées, ce qui correspond à une augmentation de l'intérêt pour cette branche ; pour *évaluations*, *curricula*, *plans d'études* et *référentiels* le nombre de projets terminés domine de façon marquante, indiquant une diminution. Pour les autres thématiques, les différences sont relativement mineures.

Thématiques des projets et lieux de recherche

Les thématiques de recherche dépendent largement du lieu où elles prennent place. Les institutions de degré tertiaire abritent plus de recherches sur les *didactiques et modalités d'enseignement*, sur *l'étude des apprentissages*, et sur *le métier d'enseignant*, alors que dans les institutions administratives les chercheurs travaillent davantage sur les *déterminants individuels et sociaux de l'apprentissage*, les *études évaluatives*, et sur des *thématiques variées* qui n'entrent pas dans les catégories retenues.



T1: politique et organisation des institutions éducatives
 T2: curricula, plans d'études, référentiels
 T3: didactiques et modalités d'enseignement
 T4: études des apprentissages
 T5: évaluations
 T6: le métier d'enseignant.e

T7: déterminants individuels et sociaux de l'apprentissage
 T8: enseignements et apprentissages non-scolaires
 T9: objets historiques et philosophiques, paradigmes et méthodologie de recherche
 T10: autres

Graphique 3: *Thèmes des projets recensés et types d'institutions de recherche*

Une analyse plus fine de la thématique *évaluations* montre que les institutions de degré tertiaire sont surtout occupées à des évaluations d'enseignements, de formations et de moyens d'enseignement, qui représentent deux tiers des recherches, le tiers restant ayant trait aux évaluations d'élèves. Les instituts de recherche dépendant de l'administration travaillent aussi sur des projets d'évaluation d'établissement et d'évaluation de politiques publiques.

Les experts de l'OCDE (2006: 20) ont souligné que les études consacrées à l'histoire de l'éducation étaient traditionnellement très présentes et vivantes; ce constat est aussi valable dans la présente analyse pour la Suisse romande, relativement à d'autres thématiques. De même que les projets sur les enseignements et apprentissages pré-scolaires ces recherches sont menées presque exclusivement dans des institutions de degré tertiaire.

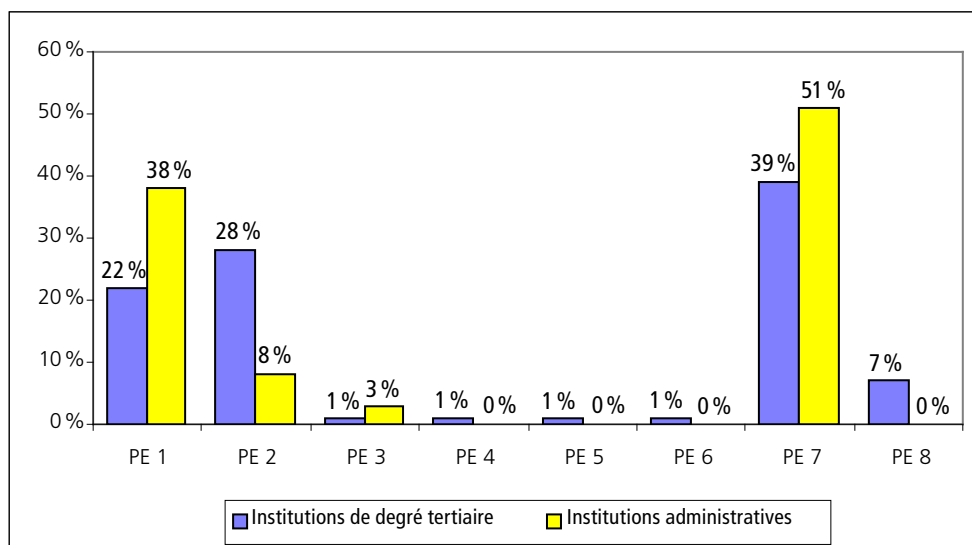
Population étudiée dans les projets de recherche

Plus de la majorité des projets recensés (56 %) portent sur des thématiques touchant des personnes, plutôt que des objets. Sans surprise, le plus grand nombre concerne les *élèves* (61 projets), et avant tout la catégorie des *élèves en général* (88 %). Seulement quelques projets visent les *apprentis* (7 %) et presque autant l'analyse des relations maître – élève (5 %).

	n.	%	%
PE1 : élèves	61	48	
PE2 : enseignants	48	38	
PE3 : professionnels, psychologues, éducateurs spécialisés	4	3	
PE4 : chefs d'établissement	2	1	
PE5 : politiques; autorités scolaires	0	0	
PE6 : parents	1	1	
PE8 : autres (adultes et entreprises)	11	9	
total	127	100	56
PE7 : ne s'applique pas	98		44
total	225		100

Tableau 2: La population étudiée dans les projets de recherche recensés

L'autre groupe sur lequel se focalise la recherche romande est celui des *enseignants*. Sur les 48 projets consacrés aux *enseignants*, un peu moins de la moitié (45 %) concernent la catégorie générique (*enseignants en général*). Viennent ensuite les recherches consacrées aux *enseignants en formation* (35 %) et aux *enseignants novices* (13 %). Enfin la catégorie *formateurs de formateurs et formateurs d'adultes* ne représente que 6 % des projets.



PE1 : élèves

PE2 : enseignants

PE3 : professionnels, psychologues, éducateurs spécialisés

PE4 : chefs d'établissement

PE5 : politiques; autorités scolaires

PE6 : parents

PE7 : ne s'applique pas

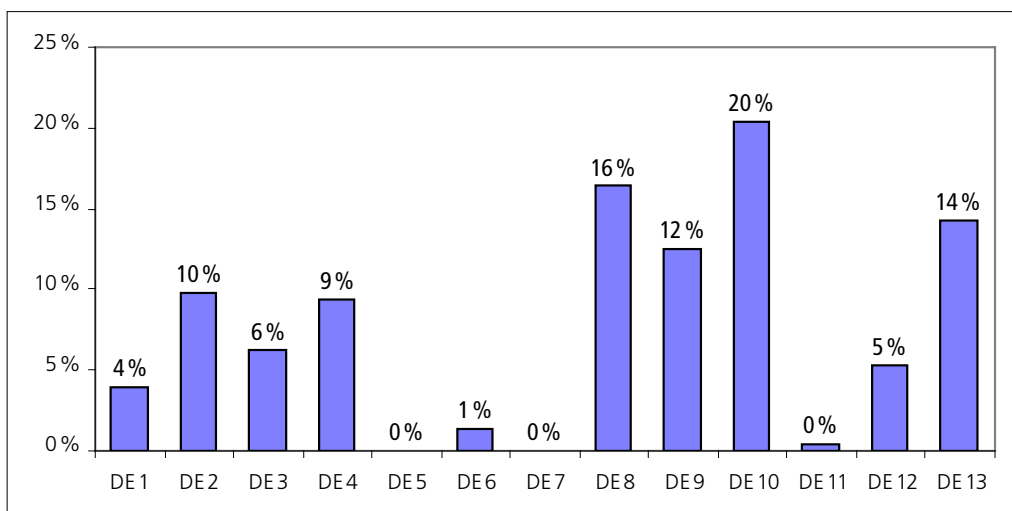
PE8 : autres (adultes et entreprises)

Graphique 4: Population étudiée dans les projets recensés par rapport au type d'institution de recherche

Dans les institutions de degré tertiaire l'intérêt des chercheurs se porte presque autant sur les élèves que sur les enseignants; ceci n'est pas surprenant car les HEP font partie de cette catégorie d'établissements. En revanche, les institutions administratives s'intéressent surtout aux élèves. Parents, chefs d'établissement, professionnels de l'éducation et autorités scolaires sont des groupes sur lesquels la recherche romande se penche relativement peu.

Degrés d'enseignement concernés par les projets de recherche

Beaucoup de recherches portent sur plusieurs degrés ; il s'agit souvent de l'ensemble de la scolarité obligatoire³⁰ ou de l'ensemble du système éducatif. Une attention particulière est également portée à la formation des adultes et des enseignants. Le développement de la recherche dans les HEP en est vraisemblablement la cause car, avec le degré pré-primaire, la formation des adultes ne faisait pas l'objet de nombreuses études dans le passé (Pagnossin, 2002).



DE1 : degré préprimaire

DE2 : degré primaire

DE3 : degré secondaire I

DE4 : degré secondaire II

DE5 : degré post-secondaire non-tertiaire

DE6 : degré tertiaire I

DE7 : degré tertiaire II

DE8 : formation continue d'adultes et formation d'enseignants

DE9 : ensemble du système éducatif

DE10 : plusieurs catégories

DE11 : enseignement spécialisé

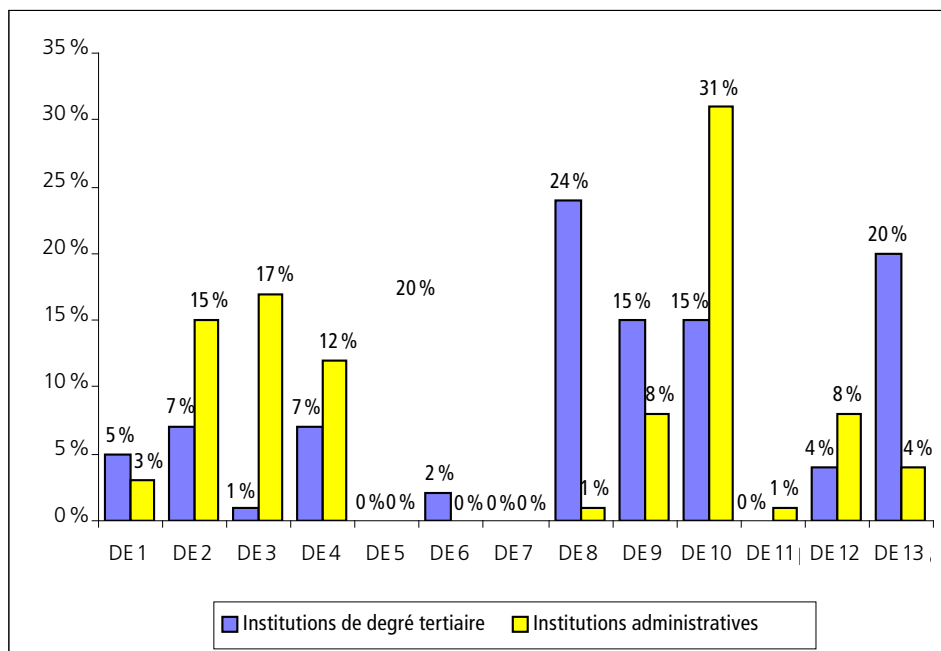
DE12 : transitions

DE13 : ne s'applique pas

Graphique 5 : Degrés d'enseignement concernés par les projets de recherche recensés

A l'opposé, le degré post-secondaire, non-tertiaire et tertiaire (I et II), couvre une proportion très faible de recherches. Il en va de même pour l'enseignement spécialisé.

³⁰ L'une des recommandations émises par les experts de l'OCDE (2006 : 30) était d'encourager la recherche à couvrir l'ensemble de la formation et non pas seulement l'école obligatoire : cette remarque ne semble plus être très pertinente.



DE1 : degré préprimaire

DE2 : degré primaire

DE3 : degré secondaire I

DE4 : degré secondaire II

DE5 : degré post-secondaire non-tertiaire

DE6 : degré tertiaire I

DE7 : degré tertiaire II

DE8 : formation continue d'adultes et formation d'enseignants

DE9 : ensemble du système éducatif

DE10 : plusieurs catégories

DE11 : enseignement spécialisé

DE12 : transitions

DE13 : ne s'applique pas

Graphique 6: Degrés d'enseignement concernés par les projets recensés, selon le type d'institution de recherche

Dans le cadre des institutions de degré tertiaire, plusieurs recherches ont trait à la formation continue d'adultes et d'enseignants, d'autres portent sur plusieurs degrés d'enseignement, voire sur l'ensemble du système éducatif. Les institutions administratives s'intéressent davantage aux degrés secondaire I et II, ainsi qu'au primaire. Elles s'occupent également de problématiques couvrant plusieurs degrés d'enseignement à la fois.

Niveaux des collaborations

Un autre aspect marquant de la recherche en éducation en Suisse est la rareté relative des réseaux officiels de recherche au plan aussi bien national qu'international³¹. L'existence de ces réseaux de recherche semble dépendre le plus souvent d'un financement extérieur aux institutions, qu'il provienne du Fonds national suisse ou d'une institution internationale (par exemple européenne). C'est vraisemblablement dû au fait que, de manière plus ou moins explicite, les bailleurs de fonds préfèrent octroyer leurs subventions à des réseaux. D'autres formes de collaboration entre chercheurs et entre institutions sont évidemment possibles : les degrés de souplesse et d'officialité peuvent différer substantiellement dans le temps et selon les aires géographiques concernées.

Certaines tendances déjà relevées dans le passé (Pagnossin, 2002 ; OCDE, 2006) se confirment : 59 % des projets recensés sont menés en collaboration. La plupart de ces réseaux de recherche ne sont constitués que d'institutions suisses, seul un cinquième des collaborations identifiées dépassant les frontières nationales. Globalement, la coopération des chercheurs au niveau international ne s'effectue que dans 12 % de l'ensemble des projets ; la presque totalité des collaborations a lieu avec des pays francophones. L'affinité linguistique et culturelle des régions suisses avec leurs voisins étrangers de même langue favorise la coopération scientifique.

Les experts de l'OCDE (2006 : 21) ont manifesté de vives préoccupations quant à l'isolement de la recherche suisse en éducation et quant à son impact réel au sein de la communauté scientifique à l'échelle internationale. De même, ils ont souligné l'existence de sérieux problèmes de diffusion des résultats de la recherche dus, entre autres, au nombre limité de publications en langue anglaise.

³¹ A cause, entre autres, des barrières linguistiques.

Analyse des évolutions et remarques conclusives

Cette étude s'insère dans le sillage d'autres travaux traitant d'aspects plus ou moins délimités de la recherche en éducation et en formation en Suisse, et en Suisse romande en particulier, depuis plus de deux décennies. En s'appuyant sur les études précédentes, elle vise à retracer quelques évolutions décelables quant aux thématiques des projets de recherche dans le domaine de l'éducation et de la formation, ainsi que quelques éléments sur les mutations des lieux où ces recherches sont menées.

Nous avons mentionné les avantages et les inconvénients de la démarche adoptée pour la collecte des données ; elle a consisté essentiellement dans la consultation des diverses bases de données disponibles, des sites internet de diverses institutions et des pages personnelles des chercheurs. 225 projets de recherche (thèses exclues) ont été recensés pour les années 2007 - 2009, dont les deux tiers sont développés dans des institutions de degré tertiaire. Tout en ayant permis de récolter un corpus globalement très satisfaisant cette démarche est freinée par l'attitude en partie incompréhensible de nombreux chercheurs, qui diffusent de manière parfois très limitée les informations sur leurs activités de recherche. Cette situation est d'autant plus pénalisante que les collaborations et les réseaux sont apparemment déjà assez peu développés, et donc visibles, aux niveaux national et international³².

La présentation schématique du cadre national du financement de la recherche permet de mettre en évidence l'existence de biais possibles par rapport aux choix thématiques, lesquelles peuvent dépendre de l'orientation donnée par les sources et les types de financement disponibles. Le morcellement de la recherche reflète le morcellement du système politique et éducatif suisse, doublé de l'existence de régions caractérisées par leur diversité linguistique et culturelle. La forte décentralisation des lieux de recherche (dans le contexte tout aussi décentralisé où s'inscrit l'enseignement) se double naturellement d'une absence de coordination pour la recherche au niveau national surtout en matière d'éducation, et un peu moins en matière de formation professionnelle, cette dernière étant coordonnée au niveau national et étant structurée par les regroupements de compétences dans les *leading houses* (OCDE, 2006: 24-25).

L'absence d'une vision stratégique cohérente, surtout à moyen et à long terme, et d'un véritable pilotage avec des priorités claires, conduit aussi à un certain gaspillage des ressources. Rappelons néanmoins que parmi les articles constitutionnels modifiés en 2006, l'un a trait à la recherche en général ; naturellement, les conséquences de son application pourraient se faire sentir pour la recherche en éducation et en formation. En effet, cet article demande expressément la mise en place de mesures de collaboration³³.

La tertiarisation d'institutions telles les HEP, les HES et l'IFFP oblige celles-ci à développer des activités de recherche, parallèlement à celles d'enseignement. Le paysage des lieux où sont menées les recherches en éducation se transforme ainsi progressivement, avec pour conséquence des changements dans les thématiques abordées.

32 La faible internationalisation de la recherche en éducation en Suisse a été soulignée à maintes reprises dans le rapport de l'OCDE (2006).

33 Plus précisément, l'Art. 64, al. 1 et 2 de la Constitution Suisse stipule que :

« 1. La Confédération encourage la recherche scientifique et l'innovation.

2. Elle peut subordonner son soutien notamment à l'assurance de la qualité et à la mise en place de mesures de coordination ».

Il y a quelques années, nous avons affirmé dans notre précédente analyse que « Peu d'études sont consacrées à des thématiques telles que la formation des formateurs, la formation continue et l'enseignement spécialisé. Le domaine tertiaire (universités et écoles supérieures) est relativement bien étudié par rapport aux autres thèmes. Signalons enfin l'importante proportion des sujets indépendants du degré d'enseignement ainsi que de ceux visant le système éducatif dans son ensemble. » (Pagnossin, 2002 : 26). Or, les thématiques portant sur le corps enseignant (attitudes, comportements et formation) attirent désormais l'attention des chercheurs des HEP ; ces sujets sont actuellement traités bien davantage que durant la décennie précédente.

En comparant les résultats de notre précédente étude (Pagnossin, 2002 : 27) aux affirmations avancées par Gretler (1995 : 189 et 192) concernant les thématiques de recherche développées dans les années 1990, nous avons constaté

- que la majorité des travaux de recherche demeurait encore consacrée à l'enseignement primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire³⁴,
- que le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et la formation professionnelle commençaient à être davantage étudiés,
- et enfin, que l'éducation des adultes et l'éducation préscolaire étaient toujours peu étudiées.

Ces tendances sont confirmées aujourd'hui par les résultats de cette nouvelle étude. Sans doute, les travaux sur la scolarité obligatoire sont d'autant plus nombreux, et le resteront peut-être encore dans le futur, qu'ils sont alimentés par les nouvelles réformes, telles l'Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS) et la Convention scolaire romande (CSR)³⁵.

En constatant que la période préscolaire et l'école enfantine étaient des sujets délaissés par les chercheurs nous pensions que « Le débat actuel sur l'abaissement de l'âge d'entrée dans la scolarité obligatoire inversera probablement la tendance, en permettant une augmentation des recherches dans un domaine jusqu'ici un peu oublié » (Pagnossin, 2002 : 26). Bien que quelques années nous séparent de cette affirmation nos analyses récentes montrent que la situation en Suisse romande n'a pas (encore) évolué. Ce constat est également valable pour l'ensemble du pays (OCDE, 2006 : 23).

Nous écrivions également que « Les recherches menées dans le cadre d'institutions liées à l'administration visent principalement le degré primaire et les deux niveaux du secondaire. En revanche, les thèmes développés dans le cadre universitaire... sont plus indépendants des degrés d'enseignement ou étudient le niveau tertiaire et les écoles supérieures » (Pagnossin, 2002 : 27). Cette tendance se confirme une nouvelle fois. Nous avons aussi déjà souligné que la formation des adultes et la formation continue demeuraient des sujets peu explorés, cette situation se perpétue, sauf pour ce qui concerne la formation des enseignants, davantage étudiée que dans le passé, dans le cadre des recherches menées dans les HEP.

Parmi les propositions émises par le CRE (1999 : 13) une des recommandations adressées à la CIIP était de considérer comme prioritaires les recherches se rapportant à l'évaluation des systèmes de formation, ainsi qu'à l'étude des transitions de la formation vers l'emploi. Ces deux préoccupations d'une entité administrative, non-universitaire, semblent avoir été entendues. Depuis lors la part des études

34 Ce premier constat est toujours valable, dans leur rapport des experts de l'OCDE affirment, « Le premier sujet de recherche... concerne la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) et laisse complètement de côté certaines questions ayant un intérêt politique et social de plus en plus marqué, notamment l'éducation des jeunes enfants, l'enseignement supérieur, la formation des adultes et l'enseignement axé sur les besoins de la collectivité ainsi que l'éducation familiale » (OCDE, 2006 : 20).

35 Pour davantage d'informations sur ces documents, cf. www.ciip.ch

portant sur les diverses facettes de l'évaluation a pris un essor important. De même, la problématique des transitions, non seulement de la formation à l'emploi, mais également à l'intérieur des degrés scolaires, est de plus en plus analysée.

Par rapport aux travaux sur les degrés d'enseignement, dans notre étude précédente (Pagnossin, 2002 : 25) nous avons déjà ajouté des catégories reflétant une dimension de continuité entre les étapes formelles de l'enseignement, de transition et de passage d'une phase à une autre de la scolarité, voire de la vie professionnelle, en prenant en compte le contexte plus large de la vie du jeune. En adoptant une logique de *période de vie*, c'était l'optique d'analyse de l'éducation tout au long de la vie, ou du moins de certaines tranches de vie qui était envisagée. Par ailleurs, il est important de découvrir et mesurer aussi les conséquences, les effets et les retombées à plus ou moins long terme de la formation acquise lorsqu'on analyse la transition vers la vie professionnelle active³⁶.

En conclusion, la recherche en éducation et en formation ne couvre pas de manière uniforme tous les domaines du système éducatif et des processus de formation³⁷ : ce constat est répété par tous les auteurs qui, depuis des années, se sont penchés sur l'analyse de la recherche en éducation en Suisse (romande). Le degré préscolaire, la formation des adultes, mais aussi le domaine des enseignements et apprentissages non scolaires sont des sujets qui devraient pouvoir bénéficier d'une attention accrue de la part des chercheurs en éducation et en formation.

36 Quelques années après, dans le rapport de l'OCDE on pouvait lire : « Il est essentiel, dans le cadre de l'économie du savoir, d'étudier le devenir professionnel des étudiants au niveau post-obligatoire » (OCDE, 2006 : 23).

37 « L'étendue des connaissances pertinentes que la recherche apporte sur le système éducatif dans son ensemble pourrait être améliorée. En particulier, l'éducation préscolaire, la formation des adultes et l'enseignement supérieur ne sont pas suffisamment étudiés. La base de connaissances dans ces domaines est ainsi beaucoup plus mince que dans celui de la scolarité obligatoire » (OCDE, 2006 : 23). Et encore « Certains nouveaux défis de la R-D en éducation sont liés à la nécessité d'harmoniser et de surveiller le système éducatif. D'autres résultent des réformes déjà mises en œuvre dans l'enseignement supérieur » (OCDE, 2006 : 21).

Bibliographie

- Allal, L. (2001). Points de rencontre entre recherche universitaire et extra-universitaire en éducation. In Bain, D. et al. (dir.). (2001). *L'épopée des centres de recherche en éducation en Suisse 1960-2000*. Neuchâtel: IRDP, 339-348.
- Bain, D. et al. (dir.). (2001). *L'épopée des centres de recherche en éducation en Suisse 1960-2000*. Neuchâtel: IRDP.
- Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE). (1996a). *Institutions suisses de recherche en éducation et de développement scolaire: inventaire 1996*. Aarau: CSRE.
- Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE). (1996b). *Qu'est-ce que la recherche en éducation?: histoire, identité et perspectives. 25 ans du CSRE*. Aarau: CSRE.
- Comité scientifique de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD). (2002). *Rapport d'évaluation des principales activités scientifiques de l'IRD*. Neuchâtel: IRDP.
- Conférence des directeurs des Hautes Écoles Pédagogiques (CDHEP). (2002a). *Concept d'organisation de la recherche pour les Hautes Écoles Pédagogiques de Suisse occidentale et du Tessin*. Neuchâtel: CIIP.
- Conférence des directeurs des Hautes Écoles Pédagogiques (CDHEP). (2002b). *Code d'éthique de la recherche pour les Hautes Écoles Pédagogiques*. Neuchâtel: CIIP.
- Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation (CORECHED). (1995). *Lignes directrices pour le développement de la recherche suisse en éducation du 2 décembre 1994*. Aarau: CORECHED.
- Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation (CORECHED). (1996). *Premier rapport sur l'état, le développement et les tendances de la recherche éducationnelle suisse et sur les relations de cette dernière avec la politique, l'administration et la pratique de l'éducation*. Aarau: CSRE.
- Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation (CORECHED). (2006). *Educational Research and Development in Switzerland. Country Background Report. OECD / CERI Review*. Swiss Coordination Center for Research in Education. (SKBF) (S.Denzler- Schircks).
- Conférence suisse des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques (COHEP). (2006). *Recherche et développement au sein des hautes écoles pédagogiques et des établissements universitaires de formation des enseignants. Etat des lieux et perspectives en 2005*. Berne: COHEP.
- Conférence suisse des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques (COHEP). (2008). *Einblicke in die aktuelle Forschung. Regards sur la recherche actuelle. Sguardi sulla ricerca attuale*. Berne: COHEP.
- Conseil de la recherche en éducation (CRE). (1999). *Les recherches en éducation en Suisse romande et au Tessin en 1998/1999: état de situation, analyse et priorités*. Neuchâtel: IRDP; CRE (Cahiers du CRE 99.601).
- Conseil de la recherche en éducation (CRE). (2000). *Principes d'organisation de recherches interinstitutionnelles*. Neuchâtel: IRDP.
- Conseil suisse de la science et de la technologie. (2006). *Perspectives des sciences humaines et sociales en Suisse. Enseignement. Recherche. Relève*. Document CSST 3.
- Criblez, L. (1998). Entre profession et discipline: à propos du statut des sciences de l'éducation en Suisse. In R. Hofstetter & B. Schneuwly, *Le pari des sciences de l'éducation* (pp. 169-201). Bruxelles: De Boeck-Wesmael (Raisons éducatives, 1-2).
- Cusin, C.; Grossenbacher, S. & Vögeli-Mantovani, U. (2001). *Etude FER «Prospectives de la recherche en éducation en Suisse»: étude partielle: les sciences de l'éducation dans les universités suisses (orientations, productivité et promotion de la relève)*. Aarau: Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE).
- Diagne, D.; Hanhart, S. & Meier, C. (2000a). Un parent pauvre doué d'un potentiel. Recherche en formation professionnelle. Etat des lieux et perspectives. *Panorama*, 4, 50-51.
- Diagne, D.; Hanhart, S. & Meier, C. (2000b). *La recherche en formation professionnelle: état des lieux et perspectives* [En ligne]. www.panorama.ch/files/2036.pdf
- Duru-Bellat, M. (dir.). (1999). *La recherche en éducation et en formation en France: éléments pour un état des lieux: rapport*. Paris: INRP, Comité national de coordination de la recherche en éducation (CNCRE).

- Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), Commission spécialisée DORE (2006). *Rapport d'activité 2004-2006*. Décembre.
- Gretler, A. (1995). Suisse. In Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *La recherche et le développement en matière d'enseignement* (pp. 189-194). Paris: OCDE, CERI.
- Gretler, A. (2000). Die schweizerische Bildungsforschung der Nachkriegszeit im Spiegel ihrer Institutionen und ihrer Themen – von der Geschichte zu aktuellen Fragestellungen. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 1, 111-144.
- Grossenbacher, S.; Schärer, M. & Gretler, A. (1998). *Recherche et développement dans le domaine de la formation des enseignantes et enseignants: état de la situation: rapport d'experts*. Berne: Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique (CDIP) (Dossier 54B).
- Hanhart, S. (2001). *Analyse des dépenses pour la recherche en éducation en Suisse: rapport final: mandat de la Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation*. Genève. Université, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FAPSE).
- Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (2000). Pertinence scientifique et pertinence sociale: mise en perspective de six rapports nationaux commandités sur la recherche en (sciences de l') éducation en Europe. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 1, 51-92.
- Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (2001). *Les sciences de l'éducation en Suisse: analyse de l'évolution d'une discipline et définition de perspectives: rapport élaboré dans le cadre d'une étude mandatée par le Conseil Suisse de la Science avec la participation de divers chercheurs et instances*. Berne: CSS (CEST 6).
- Hutin, R. & Weiss, J. (1994). *Chercher ensemble: 20 ans de recherches coordonnées au service de l'école*. Neuchâtel: IRDP; Le Mont-sur-Lausanne: LEP.
- Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD). (2001a). *Plan de développement et de financement pour la période 2001-2004*. Neuchâtel: IRDP (Document de travail 01.1002).
- Kiener, U. (1999). *La recherche sur la formation professionnelle en Suisse: grandes lignes d'un concept*. Berne: Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).
- Loiselle, J. & Harvey, S. (2007). La recherche développement en éducation: fondements, apports et limites. *Recherches qualitatives*, 27, 1, 40-59.
- Meyer, T. (1999). *Le PNR 33 du point de vue des chercheurs et chercheuses: résultats d'une enquête effectuée en fin de programme*. Berne: Direction du PNR 33.
- Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI). (2006). *Système de recherche et développement en éducation de la Suisse. Examen de l'OCDE*. Paris: OCDE.
- Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES). (2002). *Education International*, 3. [En ligne]. www.bbw.admin.ch/edu-int/index-fr.html
- Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). (2007). *Concept de recherche pour la période FRI 2008-2011. Domaine: formation professionnelle*. Berne: OFFT.
- Pagnossin, E. (2002). *Inventaire critique de la recherche en éducation en Suisse romande et au Tessin (2000-2001)*. Neuchâtel: Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD).
- Pedro, F. et al. (2009). *Systemic Innovations in VET. Evaluation par l'OCDE du système de formation professionnelle. Suisse*. Paris: OCDE.
- Poglia, E. (1993). *Sciences de l'éducation – pédagogie: formation et recherche*. Berne: Conseil Suisse de la Science (CSS) (FU 10).
- Prost, A. (2001). *Pour un programme stratégique de recherche en éducation*. [En ligne]. www.education.gouv.fr/rapport/prost
- Renold, U. (2008). Relier recherche, pilotage politique et pratique. *Panorama Web*. [En ligne] <http://www.panorama.ch/fr/node/5655>
- Schenker, I. (2008). Panorama des Leading Houses. *Panorama Web*. [En ligne] <http://www.panorama.ch/fr/node/5655>
- Société suisse de recherche en éducation (SSRE). (1988). Plan de développement pour la recherche éducationnelle en Suisse. *Education et recherche*, no spécial, 125 p.
- Straumann, M. (2000). *Thèses sur la recherche en formation professionnelle et organisation de la CTI - Recherche en formation professionnelle*. Berne: Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

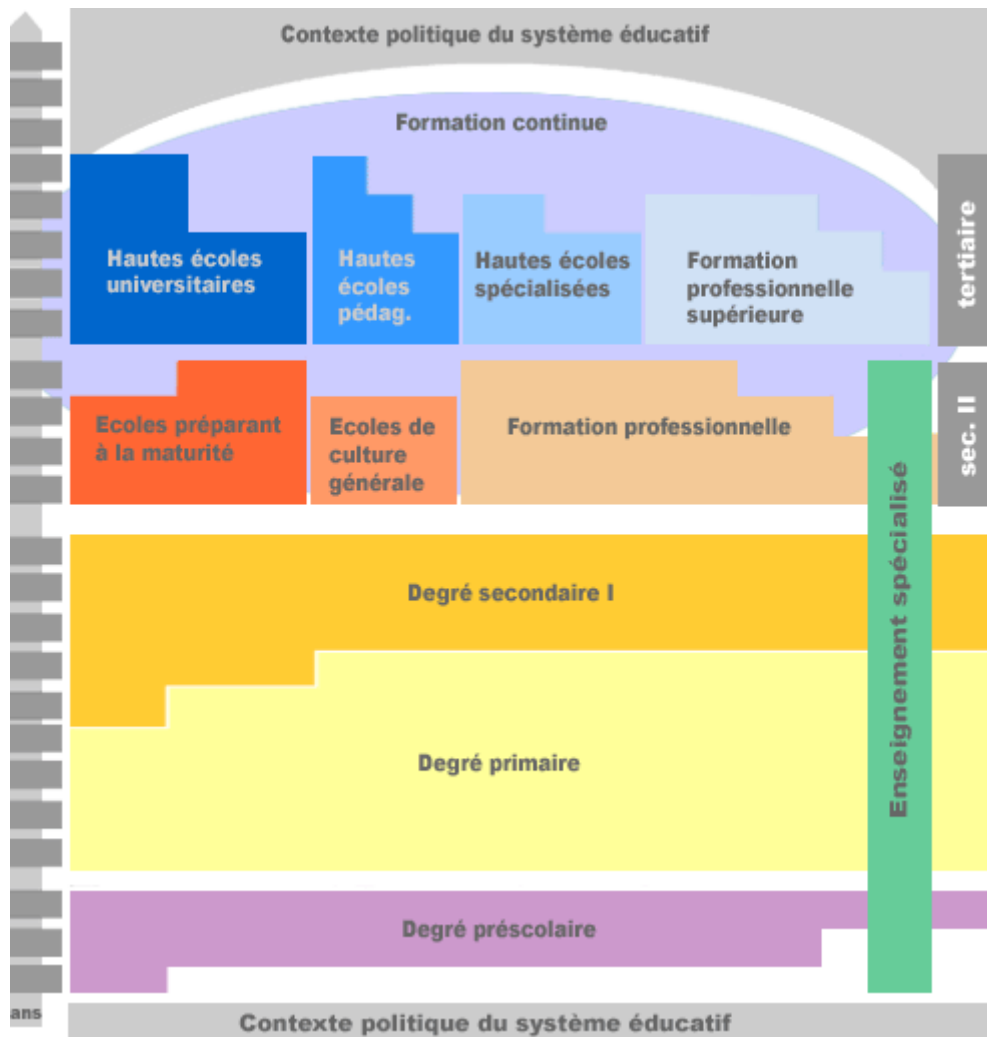
- Weiss, J. (2000). *Premier rapport quadriennal sur le développement des institutions et des organisations de recherche en Suisse romande et au Tessin: période 1997-2000*. Neuchâtel: IRDP (Document de travail 00.1008).
- Weiss, J. (2001). La recherche extra-universitaire en Suisse romande: caractéristiques et évolution, in Bain, Daniel et al. (dir.). (2001). *L'épopée des centres de recherche en éducation en Suisse 1960-2000*. Neuchâtel: IRDP, 325-338.
- Weiss, J. (2001). *Recherche en éducation dans les Instituts supérieurs de formation des enseignants: recommandations, thèses et situation en Suisse romande et en Suisse alémanique*. Neuchâtel: IRDP (Document de travail 01.1003).
- Weiss, J. (2002a). La recherche dans les Hautes Écoles Pédagogiques: premiers repères. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 24(1), 51-64.
- Weiss, J. (2002b). Savoirs d'expérience et savoirs scientifiques: des savoirs concurrents ou des savoirs complémentés?. In J. Donnay & M. Bru (Eds), *Recherches pratiques et savoirs en éducation* (pp. 158-170). Bruxelles: De Boeck.
- Wolter, S. C. & Meyer, P. (2002). *Educational researchers' use of information services on the World Wide Web: a survey prepared by the PERINE (Pedagogical and Educational Research Information Network for Europe) project: the results from the Swiss Survey*. Aarau: Swiss Coordination Centre for Research in Education.

ANNEXES

Annexe 1	Le système d'enseignement en Suisse
Annexe 2	Liste des abréviations
Annexe 3	Adaptation des classifications des thématiques
Annexe 4	Adaptations des classifications des degrés d'enseignement
Annexe 5	Classification de la population étudiée (Pagnossin 2010)

Annexe 1

Le système d'enseignement en Suisse (simplifié)



Source : www.cdip.ch

Annexe 2

Liste des abréviations

ALL	Adult Literacy and Lifeskills Survey
ARAMIS	Système d'information sur les projets de recherche de l'administration fédérale
CCCR ou C3R	Commission de coordination des centres de recherche
CDHEP	Conférence des directeurs des Hautes Écoles Pédagogiques de la Suisse romande et du Tessin
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique
CEST	Centre d'études de la science et de la technologie
CERI	Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
COHEP	Conférence suisse des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques
CORECHED	Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation
CRE	Conseil de la recherche en éducation
CSR	Convention scolaire romande
CSRE	Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation
CSS	Conseil Suisse de la Science
CSST	Conseil suisse de la science et de la technologie
DO-RE	Fonds <i>DO-REsearch</i>
ESPA	Enquête suisse sur la population active
FORS	Centre de compétences suisse en sciences sociales
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
HARMOS	Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire
HEP	Haute école pédagogique
HES	Haute école spécialisée
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse orientale
IRDP	Institut de recherche et de documentation pédagogique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PNR	Programme national de recherche
PRN	Pôle de recherche national
PPR	Programme prioritaire de recherche
SRED	Service de la recherche en éducation
SREP	Service Recherche, évaluation et planification pédagogiques
SSRE	Société suisse de recherche en éducation
TREE	Transition de l'école à l'emploi
URSP	Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques

Annexe 3

Adaptation des classifications des thématiques

	Pagnossin 2010	Pagnossin 2002
T1	politique et organisation des institutions éducatives	T1 : aspects structurels et d'organisation T7 : conditions sociales, politiques, économiques et légales de l'apprentissage
T2	curricula, plan d'études, référentiels	T2 : plans d'études, contenus et objectifs pédagogiques
T3	didactiques et modalités d'enseignement	T3 : méthodes d'enseignement et d'apprentissage / moyens d'enseignement et médias
T4	études des apprentissages	T8 : effets des processus de formation
T5	évaluations T5a : élèves T5b : enseignement / formation / moyens d'enseignement T5c : établissement T5d : enseignant T5e : politique publique T5f : validité de tests	T4 : évaluation des élèves T10 : évaluation d'un enseignement, d'une formation ou d'un établissement
T6	le métier d'enseignant-e	T5 : attitudes, comportements, formation des enseignant-e-s
T7	déterminants individuels et sociaux de l'apprentissage	T6 : conditions individuelles et déterminants des apprentissages
T8	enseignements et apprentissages non-scolaires	T9 : autre
T9	objets historiques et philosophiques, paradigmes et méthodologies de recherche	T9 : autre
T10	autre	T9 : autre

NB : Les nouvelles classifications 2010 ont été opérées afin d'être compatibles avec celles élaborées dans le cadre du congrès international de l'AREF 2010 (Actualité de la recherche en éducation et en formation), Genève 13-16 septembre 2010, tout en gardant la dimension comparative avec les études précédentes.

Annexe 4

Adaptation des classifications des degrés d'enseignement

	Pagnossin 2010	Pagnossin 2002
DE1	degré préprimaire	D1 : degré préprimaire
DE2	degré primaire	D2 : degré primaire
DE3	degré secondaire I	D3 : degré secondaire I
DE4	degré secondaire II DE4a : secondaire II en général DE4b : form. prof. init. et maturité prof. DE4c : lycées DE4d : école de commerce et culture générale	D4 : secondaire II en général D5 : formation professionnelle de base
DE5	degré post-secondaire non tertiaire	inclus dans D11 (= autre)
DE6	degré tertiaire I	D7 : universités et écoles supérieures
DE7	degré tertiaire II	D7 : universités et écoles supérieures
DE8	formation des adultes et formation continue professionnelle DE8a : formation des adultes et formation continue DE8b : formation initiale et continue des enseignants	D8 : formation des adultes et formation continue professionnelle D6 : formation des formateurs D14 : formation professionnelle et vie active
DE9	ensemble du système éducatif ou de formation	D10 : ensemble du système éducatif
DE10	plusieurs catégories DE10a : ensemble scolarité obligatoire DE10b : préprimaire + scolarité obligatoire DE10c : scolarité obligatoire et sec. II DE10d : secondaire I et II DE10e : secondaire II et tertiaire DE10f : tertiaire I et II	D12 : scolarité obligatoire dans son ensemble D13 : secondaire I et II
DE11	enseignement spécialisé	D9 : enseignement spécialisé
DE12	transition : école – vie active DE12a : transition en général DE12b : solutions transitoires – vie active DE12b : secondaire II - vie active DE12c : formation professionnelle – vie active	
DE13	autre / ne s'applique pas	D11 : autre

Annexe 5

Classification de la population étudiée (Pagnossin 2010)

PE1	élèves – étudiant.e.s	PE1a: élèves / jeunes
		PE1b: apprentis
		PE1c: relations maîtres - élèves
PE2	enseignant.e – formateurs / formatrices	PE2a: enseignants en général
		PE2b: enseignants en formation
		PE2c: enseignants novices
		PE2d: formateurs de formateurs et formateurs d'adultes
PE3	professionnels	professionnels (par ex. de la petite enfance), psychologues, pédagogues, éducateur spécialisé
PE4	chefs d'établissement	chefs d'établissement
PE5	autorités scolaires et politiques	politiques, autorités scolaires
PE6	parents	parents
PE7	ne s'applique pas	ne s'applique pas / objet
PE8	autre entité	autre (adulte en général, adulte au travail, adulte illétré, entreprise, ...)